

ANNEXE 2

PREPARATION CAPDIRIGEANTS EN3S Présentation générale et épreuves de sélection du Cycle CapDIRigeants en3s

Modalités d'accès

Conditions d'inscription
Processus de sélection
et épreuve de sélection

Public visé :

Préparation ouverte aux agents
des organismes de Sécurité
sociale (y compris MSA, RSI, ARS)
et accessible au public
mentionné dans l'arrêté relatif
à la liste d'aptitude pour
l'inscription en L3 :
Cadres, Agents de direction

Nombre de places offertes :

100 places

Instance :

Jury national de proclamation
des résultats d'admission

Publication des résultats d'admission :

Site Ucanss

Engagement :

Favoriser la diversité des candidats internes



Objectif :

Augmenter les chances de réussite : enseignement
de la méthodologie des épreuves par un entraînement
intensif.

Enseignements :

Entraînements
aux épreuves de sélection
du Cycle CapDIRigeants

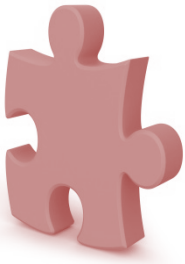
Rappel des épreuves de sélection du Cycle

CapDIRigeants :

Etude de cas
Entretien avec le jury
Evaluation des aptitudes
et potentiels d'évolution
par des tests adaptés

Equipe pédagogique :

Intervenants
Interlocuteurs Institut 4.10



MODALITES D'ACCES

Public visé :

La préparation est accessible au public mentionné dans l'arrêté relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en L3 :

Public cible :

- 1) **aux cadres**, relevant d'une convention collective nationale des OSS ou exerçant dans un OSS, **non titulaires du titre d'ancien élève** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;
 - et 6 ans d'expérience significative de management.

Autres publics :

- 2) **aux agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR, sans inscription préalable sur la liste d'aptitude** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 5 ans de fonctions d'agent de direction ;
 - dont 2 ans sur l'emploi occupé
- 3) **aux agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR, inscrits préalablement sur la liste d'aptitude.**

Inscription :

- Chaque candidat a **besoin de la validation de son Directeur** pour pouvoir accéder à cette préparation. L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur de l'organisme concerné.
- La candidature à la préparation est réalisée au moyen d'un **dossier d'inscription complet** comportant obligatoirement :
 - la fiche d'inscription complétée par le candidat (**annexe 3**) ;
 - un curriculum vitae avec une photo d'identité ;
 - une lettre manuscrite précisant les motivations à accéder au Cycle CapDIRigeants. Celui-ci permet de rassembler les informations nécessaires à la bonne organisation des modules.
- **réussite à l'entretien de sélection.**

ATTENTION : Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDIRigeants n'induit pas une inscription d'office sur la liste d'aptitude L3 et au cycle CapDIRigeants en3s.

En outre, nul ne peut se présenter plus de 3 fois à l'accès au CapDIRigeants (sont prises en compte pour le décompte des trois tentatives, les candidatures au cycle de perfectionnement deuxième section au CESDIR et au CapDIRigeants).

Processus de sélection :

1. **Pour les cadres** : cette épreuve est sélective.

Les candidats remplissant les conditions administratives sont convoqués afin de passer l'épreuve de sélection. Lors de cette convocation, il leur est demandé de préparer leur présentation dans le format attendu lors des épreuves d'accès (présentation de 5 à 8 minutes maximum).

Il a été retenu comme épreuve de sélection, une épreuve orale de 30 minutes à partir des éléments contenus dans le dossier d'inscription :

- une lettre de motivation pour accéder au Cycle CapDIRigeants : cette lettre précise notamment les compétences et expériences acquises mais surtout le projet professionnel du candidat ;
- un Curriculum Vitae avec photographie comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat, il récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées, ainsi que les expériences significatives dans les domaines du management.

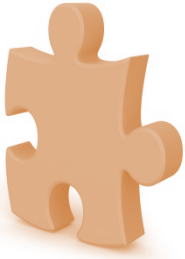
2. **Spécificités pour les agents de direction** : cette épreuve est un entretien de diagnostic car ils disposent d'un accès direct à la préparation.

L'Ucanss et l'Institut 4.10 ont décidé de faire passer un entretien diagnostic à la population des agents de direction, même si l'accès direct en préparation est préservé. En effet, cet entretien est l'occasion pour l'agent de direction d'avoir un premier retour sur son oral et de pouvoir travailler cette épreuve le plus tôt possible. Ces candidats ont ainsi un débriefing immédiat sur leur prestation et ils repartent avec des éléments de progrès à travailler.

Présentation de l'épreuve de sélection :

Entretien de motivation avec le jury (30 mn / 30 points) : il a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à décrire son projet professionnel. Les documents joints au dossier d'inscription servent aux échanges avec le jury.

Jury composé d'un agent de direction de l'Institution et d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.



ENSEIGNEMENTS

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDIRigeants en3s

Préparation :

Cette formation de 14 jours en présentiel se décompose en :

- ✓ **Module optionnel :**
- **Accompagnement à la constitution du dossier d'inscription Liste d'Aptitude L3 et Cycle CapDIRigeants** (1 h) : appui à la rédaction de la lettre de motivation et du curriculum vitae en amont du dépôt de candidature.

- ✓ **Modules obligatoires :** La formation s'articule autour des trois thématiques suivantes :

- **Module « Comprendre la Protection sociale » (2 jours) :** stage catalogue proposé par l'en3s
 - La construction de la Protection sociale :
 - Risques sociaux et couverture des risques ;
 - Principes, caractéristiques et valeurs de la Protection sociale ;
 - Conséquences des choix français (organisation, financement).
 - La gouvernance de la Protection sociale :
 - Système de gouvernance et acteurs (tutelle administrative, démocratie sociale, relations conventionnelles, LFSS ...)
 - Évolution de la répartition des pouvoirs au sein du service public de Sécurité sociale ;
 - Répartition des pouvoirs au sein d'un organisme de Sécurité sociale local.
 - Économie, démographie et Protection sociale :
 - Grands agrégats de la macro-économie ;
 - Hypothèses macro-économiques des lois de financement de la Sécurité sociale ;
 - Maîtrise des finances publiques (comptes, dette sociale, etc.), compétitivité et coût du travail ;
 - Grands indicateurs démographiques et économiques.
 - Performance et Protection sociale :
 - Performance des politiques publiques sociales (LOLF, LFSS, PQE) et de gestion des organismes de Sécurité sociale (COG, CPG) ;
 - Évaluation de la performance ;
 - Tendances internes et externes aux organismes ;
 - Enjeux actuels de chaque branche.

- **Module « Actualités et enjeux » (3,5 jours) :**
 - Les fondamentaux (environnement juridique et économique) ;
 - Les enjeux actuels des branches sous forme de conférence (Assurance Maladie, Famille, Recouvrement, Retraite, RSI) ;
 - L'actualité de la Protection sociale ;
 - La politique de santé ;
 - La loi de financement de la Sécurité sociale ;
 - Les grands enjeux de la Protection sociale.

- **Module « Les fondamentaux de l'entretien professionnel » (2 jours) :**
 - Présentation de l'épreuve ;
 - Connaître les métiers et les parcours possibles au sein de l'Institution ;
 - Maîtriser son trac ;
 - Décrypter la communication verbale et non verbale.

- **Module « Réussir son entretien professionnel » (3,5 jours) :**

- Construire son projet professionnel ;
- Se mettre en valeur lors de sa présentation (lettre de motivation, CV, 5 à 8 minutes de présentation) ;
- Préparer la phase de conversation avec le jury ;
- Simulation d'un entretien ;
- Savoir mettre en avant ses atouts ;
- L'Agent de direction, rôle, posture, exigence et contributions attendues ;
- La posture managériale.

- **Préparation à l'épreuve écrite « Etude de cas » (3 jours) :**

- Présentation de la méthodologie ;
- Entraînement sur table (2 devoirs) et correction collective de devoirs sur table ;
- Corrections de devoirs réalisés en intersession.

L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies et un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale. Les séances d'entraînement à l'épreuve écrite permettent, par la correction des devoirs, l'appropriation de la méthodologie de l'épreuve.

Pour ce qui concerne les séances de protection sociale, les intervenants communiquent les clefs afin d'analyser et de problématiser les grands sujets de protection sociale. Il est nécessaire pour tirer profit de ces séances de s'être déjà familiarisé avec les thèmes abordés.

Les modules sont renforcés par des travaux d'intersessions. Ils permettront une progression sous forme de palier et aborderont chaque thématique.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de maintenir entre les stages, la mobilisation initiale et de rappeler le niveau attendu pour les épreuves d'accès. Compte tenu du laps de temps limité entre le début de la préparation et les épreuves, il semble important de rappeler que les modules de préparation doivent être complétés par un travail personnel.

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDIRigeants en3s

Initialement réservé aux agents de direction non diplômés de l'en3s, le CESDIR rénové désormais appelé CapDIRigeants devient une voie de promotion à destination des cadres à haut potentiel et dotés d'une solide expérience professionnelle. Cette nouvelle formation, dispensée par l'en3s, permet l'obtention d'un certificat qualifiant dénommé CapDIRigeants.

L'accès au Cycle de formation CapDIRigeants est conditionné à :

1. **une épreuve écrite intitulée « Etude de cas** portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines »
Durée 5 heures - Coefficient 1 ;
2. **un entretien professionnel** de type « Entretien avec le jury », dont la finalité est d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et les compétences managériales des candidats
Durée 30 minutes - Coefficient 2 ;
3. **une évaluation obligatoire des potentiels de chaque candidat, sous la forme de tests et d'entretiens**, est réalisée par une équipe de consultants spécialisée, sélectionnée par l'Ecole dont les résultats sont intégrés aux notes obtenues aux deux épreuves aux fins de classement des candidats.



INSTANCE PUBLICATION DES RESULTATS D'ADMISSION

Jury national de proclamation des résultats d'admission :

Le jury national de proclamation des résultats, composé du Directeur de l'Ucanss ou de son représentant et d'un représentant de chaque caisse nationale proclame l'admission à la préparation. Il élabore une jurisprudence qui rend transparent le processus de sélection.

Le jury national déclare au regard du nombre de postes offerts pour la préparation, les candidats admis.

Si le jury repère des carences, l'inscription du candidat est repoussée à une année ultérieure afin de lui éviter de perdre une de ses chances de passer le CapDIRigeants en3s ; en effet, celui-ci est limité à trois tentatives.

Les résultats de la sélection sont restitués aux candidats après publication des résultats d'admission à la Préparation.

Publication des résultats d'admission :

La liste des candidats admis à la préparation CapDIRigeants en3s est publiée sur le site de l'Ucanss à l'issue du jury.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Intervenants :

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, ect ...).

Interlocuteurs Institut 4.10 :

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocutrices de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

Institut 4.10 (site de Paris) - 17-19, Place de l'Argonne - 75935 PARIS Cedex 19

- Michèle Carrier : 01.40.05.39.74
- Chantal Pegon : 01.40.05.39.77
- Stéphanie Diacar : 01.44.65.79.50

Pour toute question administrative et d'organisation : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

